

Eau, déchets, énergie : les synergies de l'aide au développement à mettre en oeuvre

Lundi 10 janvier de 10h à 12h30 – Zoom



pS-Eau

**Rapprochement de l'animation des 3 1 % Eau Energie Déchets
Mai 2021- Avril 2024**

**Accès aux services essentiels dans les
pays à faibles revenus**

Réunion de lancement du 10 janvier 2022 Centraider



RRMA® 
Conférence Interrégionale

Sommaire

1. **Contexte et objectifs**
2. Partenaires mobilisés
3. Plan d'action
4. Comment s'impliquer



1

Contexte et objectif

Contexte:

- L'atteinte des ODD ne peut se concevoir par secteur mais de manière transversale ;
- Dans les pays à faibles revenus, le niveau de mise en œuvre actuel des services essentiels (accès à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie, gestion des déchets) ne répond pas aux besoins de l'ensemble de la population.

Objectif :

L'objectif du projet est de renforcer l'accès aux services essentiels des populations des pays à faibles revenus par une mobilisation accrue des OSC et des collectivités françaises (approche plus coordonnée entre services, territoires en France et territoires cibles) et de leurs partenaires via les « 1 % solidaires » et une approche intégrée de ces services essentiels.

1

Contexte et objectif

Historique:

- Bilan prospectif réalisé sur les dispositifs 1% eau énergie déchets soulignant le besoin en animation et de mise à niveau des dispositifs ;
- Bilan et capitalisation du programme PAGEDS dans le secteur des déchets montrant l'intérêt et les travaux encore à mener pour étendre son utilisation ;
- Trois collectifs sectoriels, pS-Eau, AMORCE et le réseau CICLE, mènent, à des degrés divers, des actions d'animation de la coopération décentralisée, et plus particulièrement des dispositifs 1%, dans chacun de leurs secteurs respectifs ;
- Depuis près de 3 ans, rapprochement pour mieux articuler leurs actions en synergie avec les Réseaux Régionaux Multi-acteurs ;
- Rapprochement soutenu par le MEAE (en incluant le 1 % transport), l'AFD et l'ADEME.

1

Contexte et objectif

Quelques recommandations du bilan prospectif des 3 1 % réalisé en 2019 :

- Confier le pilotage de l'animation à une structure unique ;
- Développer un discours politique sur l'accès aux services de base et sortir de la logique « dispositif » ;
- Développer une production de connaissance sur la transversalité entre les services de base ;
- Consolider la fonction d'observatoire pour s'appuyer sur des données fiables et comparables sur les 3 secteurs (eau, énergie, déchets) ;
- Mobiliser de l'expertise technique auprès des opérateurs des service ;
- Engager un travail de capitalisation ; Capitaliser sur l'expérience des fonds-Eau ;
- Sensibiliser les élu-e-s des collectivités déjà actives en matière d'eau et d'assainissement (via leurs services ou leur syndicat) à l'accès aux services essentiels ;
- Engager une réflexion sur la manière d'adapter le 1% Energie à la réalité du secteur ;

1

Contexte et objectif

Pour aller plus loin des documents à consulter :

2020



Etude prospective sur les dispositifs 1% (Eau, Déchets et Energie)

BILAN FINAL – MARS 2020
ARNAUD LAABAN

Sommaire

1. Contexte et objectif
- 2. Partenaires mobilisés**
3. Plan d'action
4. Résultats attendus



2

Partenaires mobilisés

4 partenaires, 3 réseaux thématiques – le pS-Eau, AMORCE et le réseau CICLE

1 réseau multithématique La Cirrma (5 RRMA)

- **Amorce** animation de la coopération dans le secteur des déchets (suite et extension du programme Pageds) ;
- **Cicle** animation de la coopération dans le secteur de l'énergie (reprise de l'activité du réseau en 2020) ;
- **pS-Eau** animation de la coopération dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- **CIRRMA**, réseau des réseaux multi-acteurs (RRMA) animation de proximité en région ;

5 RRMA partenaires

Lianes coopération (Région Haut de France)

Centraider (Région Centre)

Gescod (Région Grand Est)

BFCI (Région Franche Conté)

So Coopération (Région Nouvelle Aquitaine)

2

Partenaires mobilisés gouvernance du projet

Comité de Pilotage

- Présidence Amorce
- Vice présidence CIRREMA et CICLE
- Secrétariat pS-Eau
- 5 RRMA : Lianes Coopération, BFCI, GESCOD, Centraider, So-coopération
- MEAE (DAECT,)
- AFD (DPA/ OSC)
- ADEME

Enjeux :

- un pilotage commun de l'animation des dispositifs 1% pour mutualiser les approches, les connaissances, les contacts et porter une vision intégrée des services essentiels ; la mise à niveau de l'utilisation des 3 1% ;
- la génération de connaissances et d'outils sur les projets mixtes en matière de services essentiels alors que la plupart des documents existants ont une approche exclusivement sectorielle ;
- la mise en adéquation des outils d'accompagnement de la coopération décentralisée avec cette vision.

2

Partenaires mobilisés gouvernance du projet

Comité d'orientation

Mission d'appui au comité de pilotage par son expérience et ses analyses pour la conduite du projet en matière de solidarité internationale sur les déchets, l'eau et l'énergie.

Les organisations suivantes ont été invitées à participer : Cités Unies France (CUF); Ville de Paris/ Syctom ; Interco Roman Sur Isère

Ville de Chatellerault ; Aquassistance ; Ycid ; Gret ; ESF ; Experts solidaires Le partenariat ; ID ; Ciedel ; Engees; Pole Médée ; CIGEIF; Agence des micro projets. La dernière réunion s'est tenue le 26 novembre 2021

Partenaires (Club)

Mission : inviter des organisations préalablement identifiées comme devant être informées régulièrement de l'évolution des actions menées car intérêt direct sur ces thématiques et à mobiliser ponctuellement en fonction des actualités du programme .

FNCCR ; AIMF ; Agences de l'Eau; Métropoles (Lilles , Lyon, Marseille, Bordeaux, etc.) ; ARF ; AIRF ; SEDIF, etc.

2

Partenaires mobilisés Pays ciblés

L'objectif est de répondre aux demandes des entités en charge de l'accès aux services essentiels (eau, énergie, traitement des déchets, mobilité).

Les pays ciblés dans un premier temps par le projet sont :

- **le Burkina Faso**
- **Madagascar**
- **le Sénégal**
- **le Togo**

Ce sont des pays qui concentrent de nombreuses interventions des actrices et acteurs de la coopération décentralisée dans les trois secteurs concernés. Ce choix a été confirmé par le comité de pilotage du consortium. La difficulté principale est l'insécurité au Sahel et pour certains pays la faiblesse du positionnement de l'Etat dans l'accès aux services essentiels.

Sommaire

1. Contexte et objectif
2. Partenaires mobilisés
- 3. Plan d'actions**
4. Résultats attendus



3

Plan d'action

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Construire un consortium d'OSC capable de porter une vision intégrée des services essentiels et une animation conjointe des 1%

Résultat R1.1 – Les instances de gouvernance du consortium permettent un pilotage effectif de l'animation conjointe des dispositifs 1% au niveau national et en région
L'objectif est de mettre en place la gouvernance du consortium qui articulera les échelles nationales et locales.

Résultats R1.2 – Les outils de pilotage de l'animation des dispositifs 1% sont mis en cohérence et partagés

L'objectif est de mettre en cohérence les instruments de pilotage et de suivi de la coopération décentralisée sur les trois secteurs dont disposent chacun des réseaux

Résultat R1.3 – Les capacités d'accompagnement du consortium pour le montage d'actions mixtes dans les services essentiels sont renforcées

3

Plan d'actions

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Renforcer les capacités techniques et méthodologiques des actrices et acteurs de la coopération décentralisée menant des actions mixtes relatives aux services essentiels au bénéfice des collectivités territoriales et des opérateurs à l'étranger.

Résultat 2.1 Les actrices et acteurs de la coopération décentralisée ont accès à une information consolidée et de qualité sur les dispositifs 1% ainsi que sur les pays dans lesquels se concentrent les interventions dans les services essentiels.

L'objectif est de permettre aux actrices et acteurs de la coopération décentralisée d'avoir accès aux informations essentielles et d'échanger entre eux sur les services essentiels dans plusieurs pays focus concentrant les interventions.

Résultat 2.2 Les expériences des actrices et acteurs de la coopération décentralisée menant des projets mixtes sont valorisées et partagées.

L'objectif est d'identifier et de valoriser des expériences d'actrices et acteurs de la coopération décentralisée qui ont mené des actions mixtes.

Résultat 2.3 Les actrices et acteurs de la coopération décentralisée souhaitant mener des projets intégrés sont accompagnés et outillés méthodologiquement et techniquement, y compris sur des enjeux transversaux.

3

Plan d'actions

Novembre 2021 à Mai 2022 Des groupes de travail sont constitués

Activité 6 : Elaboration d'une méthodologie d'accompagnement commune fondée sur un diagnostic préalable des besoins

« Avec le concours d'un·e consultant·e, un diagnostic sera réalisé sur les besoins d'accompagnement et permettra d'élaborer une méthodologie d'accompagnement pertinente. Cette méthodologie sera par la suite actualisée en fonction du retour d'expérience des membres du consortium.»

Activité 12 : Capitalisation

Les capitalisations d'expériences seront confiés à des expert-e-s des services essentiels (consultant -e-s, OSC, chercheurs/chercheuses...) suite à un appel d'offres et mises à disposition sur les sites des réseaux thématiques et des RRMA. La capitalisation sur des projets transversaux sera particulièrement importante pour appuyer le plaidoyer des OSC envers les CT

3

Plan d'actions

Des groupes de travail sont constitués

Activité 15 : Module de formation genre

La création sera assurée par un·e expert·e externe en matière d'approche genre des projets de solidarité dans les services essentiels qui devra en outre former les équipes des collectifs du consortium pour répliquer ce type de formation dans le cadre de leurs activités d'animation intersectorielles ou sectorielles

Activité 16 : Module de formation projet mixte.

La création sera assurée par un·e expert·e externe en matière d'approche genre es services essentiels qui devra en outre former les équipes des collectifs du consortium pour répliquer ce type de formation dans le cadre de leurs activités d'animation intersectorielles ou sectorielles

Sommaire

1. Contexte et objectif
2. Partenaires mobilisés
3. Plans d'actions
4. **Comment s'impliquer**



4

Comment s'impliquer

Il s'agit d'un projet pilote, destiné à initier une dynamique de travail pluri-actrices et pluri-acteurs dans le cadre d'un consortium pour mettre en œuvre une approche nouvelle des services essentiels en les abordant de manière intégrée.

Comment vous impliquer :

- Contacter Centraider pour connaître ce qui sera organisé sur votre région
- Participer au comité d'orientation (de pilotage) régional
- Participer aux événements de mobilisation organisés par Centraider avec l'appui des réseaux nationaux
- Participer aux formations (montage de projets mixtes, inclusion de la problématique genre, etc.) qui seront organisées par Centraider avec l'appui des réseaux nationaux.
- Participer aux groupes pays organisés par Centraider (le Burkina Faso, Madagascar, Sénégal , Togo) les groupes sont interrégionaux.
- Bénéficier de l'appui au montage de projets mixtes (et utiliser les outils qui seront produits dans le cadre du programme pour monter des projets mixtes)
- Mettre votre expertise à disposition des groupes de travail

Merci de votre attention

COOPÉRATION INTERNATIONALE

DISPOSITIF 1% DÉCHETS

INTERVENTION DU 10/01/22

Avec la participation de



DISPOSITIF 1% DÉCHETS

Les communes, les EPCI et les syndicats mixtes compétents en matière de **collecte et traitement ou percevant la TEOM ou la REOM** ont la possibilité d'affecter jusqu'à 1% des ressources affectées au budget de ces services à des actions de coopérations internationales dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets des ménages.

Quelle assiette mobiliser à travers le 1% Déchets ?

- Les **contributions financières et techniques** (temps des agents de la collectivité, frais de déplacement, etc.)
- Les **ressources propres des services** : la taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères ou les contributions budgétaires
- Les **recettes industrielles et commerciales** (vente de matériaux valorisables ou d'énergie)

Sont exclues :

- Les recettes facturées pour le compte de tiers,
- La TVA (le produit de la TVA appartient à l'Etat),
- Les emprunts,
- Les soutiens (notamment des éco-organismes),
- Les fonds de concours et autres aides

DISPOSITIF 1% DÉCHETS

Quelles sont les spécificités du dispositif 1% Déchets :

- Le **systeme est volontaire** et la **collectivité décide du montant à mobiliser** dans la limite de 1% de la ressource disponible (0,2%, 0,5% etc.).
- Le **champ d'application ne se limite pas aux pays en développement.**
- Le montant mobilisé comprend à la fois les **contributions financières** et les **contributions techniques** pour ses actions (temps des agents de la collectivité, frais de déplacement, etc.).
- Des **actions sur crédits venant du budget général peuvent être entreprises par d'autres types de collectivités** que les intercommunalités et les syndicats pour cofinancer le projet.
- Les collectivités ont **plusieurs pistes de co-financement** au niveau français, européen et international. Les subventions obtenues auprès d'autres organismes (Union Européenne, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, AFD, etc.) ne doivent pas être comptabilisées au titre du 1% déchets.

Quels sont les modalités d'intervention pour s'engager ?

- **Partenariat de coopération** (avec les jumelages ou partenariats décentralisés déjà existants) :
 - **Appui en direct des actions** : mobilisation de ressources internes pour le pilotage et le suivi des actions
 - **Appui indirect des actions** : mobilisation d'une expertise externe pour accompagner la collectivité partenaire
 - **Mutualisation avec d'autres structures** (collectivités ou autres)
- **Soutien des initiatives portées par des acteurs spécialisés sous la forme d'une subvention ponctuelle ou plus systématique** (ex : fonds de soutien) : pas d'implication dans les projets mais soutien financier

DISPOSITIF 1% DÉCHETS

Facteurs de réussite :

- Collaboration inter-acteurs (RRMA, Région, les associations françaises et étrangères etc.) → indispensable des deux côtés (financeurs et bénéficiaires)
- Créer une indépendance et autonomie opérationnelle de la collectivité territoriale bénéficiaire sur la gestion des déchets
- Mise en place d'outils pratiques facilement utilisables (guide de bonnes pratiques collecte et prévention, modèles de cahier des charges, etc.)
- Bien comprendre le contexte de la collectivité étrangère et apprendre à connaître les partenaires → coté collectivité bénéficiaire

Points de vigilance :

- Faire appel aux bons organismes pour accompagner le financement des projets (MEAE, AFD, FEDER, etc.) et bien connaître les partenaires français possibles
- Maintien d'une continuité des échanges entre les partenaires nécessaire
- Temps du projet important
- Appropriation du sujet qui peut être difficile et éloignement des partenaires → difficulté pour intégrer le suivi du projet dans le quotidien des services techniques

ETAT DES LIEUX

CA Seine-Eure

- Partenariat de coopération avec Bohicon au Bénin
- Appui au développement du service de collecte des déchets

SYVEDAC

- Financement d'un projet à Laaounate au Maroc
- Amélioration de la collecte et la valorisation des déchets

VALTOM

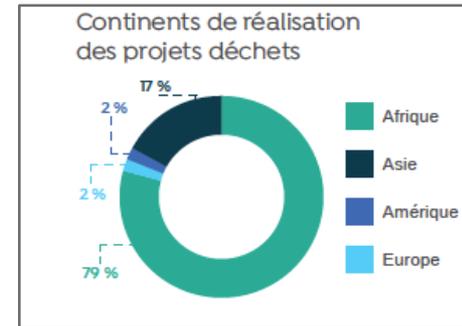
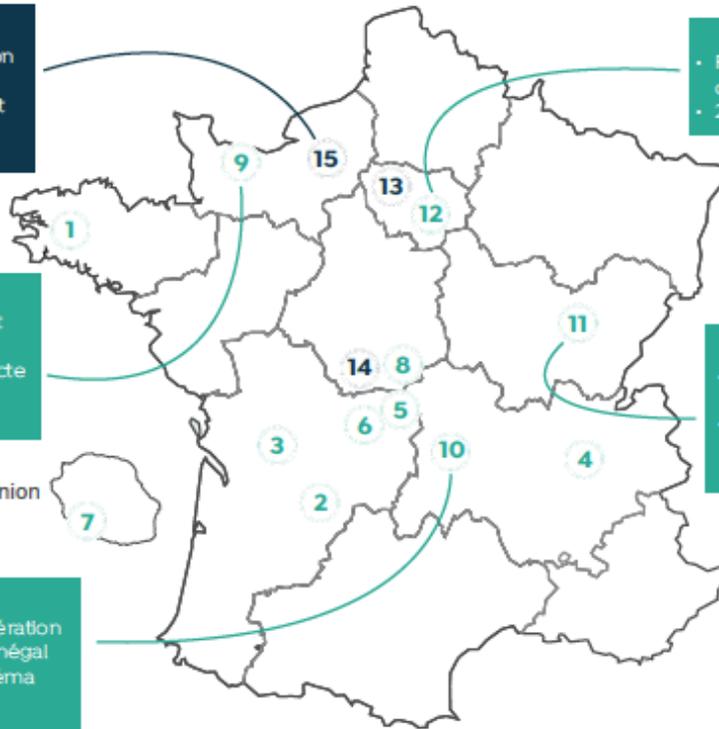
- Partenariat de coopération avec Sandlara au Sénégal
- Réalisation d'un schéma directeur de gestion des déchets

Syctom

- Financement d'actions via des appels à projets
- 28 projets réalisés

Sybert

- Financement d'un projet à Dapaong au Togo
- Développement d'une plateforme de compostage gérée par des femmes



- 17 collectivités engagées
- 61 projets au total financés par le dispositif

Syndicats de traitement

Intercommunalités à compétence collecte

- | | | |
|------------------------------|-------------|-----------|
| 1 SIDEPAQ | 5 Evolis 23 | 9 SYVEDAC |
| 2 SMD3 | 6 Syded 87 | 10 VALTOM |
| 3 CALITOM | 7 ILEVA | 11 Sybert |
| 4 Savoie Déchets (Cf. fiche) | 8 Sytom 36 | 12 Syctom |

- 13 Ville de Paris (Cf. fiche)
- 14 Grand Châtellerault (Cf. fiche)
- 15 CA Seine-Eure

OUTILS TECHNIQUES

Outils de communication déployés :

- **Déchethèque AMORCE/PAGEDS** mise en ligne en 2020 sur le site d'AMORCE : Plaquette 1% Déchets - AMORCE/AFD/ADEME publiée en 2019;
- Plaquette sur les 1% - Ps-Eau- AMORCE-CICLE

Plaquette d'information 1% déchets d'AMORCE « Collectivités locales, agissez pour améliorer la gestion des déchets à l'international ! »

Mise à jour de la plaquette d'information commune aux 1% déchets – pS-Eau, AMORCE, CICLE





Téléchargez la plaquette 1% déchets !

TÉLÉCHARGER

Déchethèque : Centre de ressources sur les déchets dans les pays du Sud

Pour promouvoir le dispositif 1% Déchets auprès des collectivités françaises, plusieurs structures spécialisées dont le CEFREPADE, CENTRAIDER, CIEDEL, GRET et RESACOOOP se sont regroupées au sein du projet PAGEDS dont les actions déployées ont eu lieu entre 2017 et 2020. A l'aune de la fin du programme, AMORCE s'est joint aux partenaires pour proposer la présente Déchethèque 1% qui entend capitaliser les divers outils et ressources construits durant le programme. L'objectif est d'aiguiller au mieux les porteurs de projets d'action internationale dans le domaine de la gestion des déchets en mettant à leur disposition une large gamme de ressources techniques relevant notamment de retours d'expérience de terrain.



**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :**



**Delphine
HERVIER**

dhervier@amorce.asso.fr

04 72 74 93 81

**Chargée de mission Prévention
& Valorisation Organique**

EAU, ENERGIE, DECHET: Les 1% Solidaires

Présentation sur le 1% Energie Réseau de Coopération Internationale Climat-Energie (CICLE)

7 RECOURS AUX ÉNERGIES
RENOUVELABLES



10/01/2022

clement.lugagne@reseau-cicle.org

www.reseau-cicle.org

Le réseau CICLE

Le réseau Cicle est hébergé par le pS-Eau pour animer les thématiques relatives à l'accès aux services énergétiques, en référence à l'ODD7.

Objectifs:

Offrir un espace d'échange et de dialogue pour créer des synergies entre acteurs: promouvoir, faciliter et accompagner leurs actions de coopération internationale.

Activités:

- Capitaliser les savoirs existants et les mettre à la portée de tous
- Renforcer les capacités des porteurs de projets
- Dynamiser le dialogue entre acteurs et la circulation de l'information
- Mobiliser autour de la coopération internationale climat-énergie

Le Contexte de l'accès à l'énergie

- **1 milliard** de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité.
- La majorité d'entre elles se situent en **Asie** et **Afrique subsaharienne** dont **80 %** vivent en milieu rural.
- Alors que les besoins en énergie se sont largement développés: **80%** de la population en Afrique a **accès à un réseau de téléphonie mobile**.
- **En Afrique subsaharienne** la consommation électrique annuelle moyenne par personne est de **500 kwh** ; 4000 kwh en Chine ; 6000 kwh en Europe et 13000kwh aux Etats-Unis.

Le Contexte de l'accès à l'énergie

Il existe une **forte corrélation** entre **accès à l'énergie** et **développement économique**. Les pays les moins électrifiés sont aussi les pays où la pauvreté est la plus forte.

L'énergie permet:

- D'alimenter des **activités productives**.
- De continuer à **s'éclairer** après la tombée de la nuit.
- Le fonctionnement des **centres de soins**.
- Le respect de la **chaîne du froid** (médicaments, vaccins, aliments).
- L'accès à l'**éducation**.
- L'accès à l'**information**.
- La simplification de la **vie quotidienne**.

Le 1% Energie: une longue évolution législative

- « Insécurité juridique »
- 2 février 2004 : Loi « Thiollière » Coopération décentralisée : une compétence propre des collectivités
- 9 février 2005 : Loi « Oudin-Santini » **1% Eau** (et assainissement)
- 7 décembre 2006 : Amendement « Pintat » **1% Energie**
- 7 juillet 2014 : Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale : **1 % Déchet**
- Mai 2021: Projet de rapprochement des trois 1 % (Eau, Energie & Déchets)

Le 1% Energie: Qui ? Combien ? Quoi ? Comment ?

Loi du 9 février 2005, article L1115-1-1, amendée Pintat

« **Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution** d'eau potable et d'assainissement ou du service public de distribution d'électricité et de gaz peuvent,

dans la limite de 1 % des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements,

dans le cadre des conventions prévues à l'article L. 1115-1, **des actions d'aide d'urgence** au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des **actions de solidarité internationale** dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et de la distribution publique d'électricité et de gaz. »

Le 1% Energie: Dans les faits

Effet Levier: Pas d'équivalent des agences de l'eau dans le secteur de l'énergie.

Lisibilité: Fonctionnement différent du secteur de l'eau, les opérateurs concernés sont nationaux ce qui induit une perception erronés de la part de habitants qui ne l'associe pas toujours à une compétence locale.

Assiette: Absence de circulaire comme c'est le cas dans le domaine de l'eau, ce qui peut amener un certain floue autour de l'interprétation de la loi sur le calcul de l'assiette du 1% énergie.

Quelques chiffres sur le 1% Energie:

5M d'€ mobilisés depuis 2007

Soit en moyenne 350 000 d'€ mobilisés par an

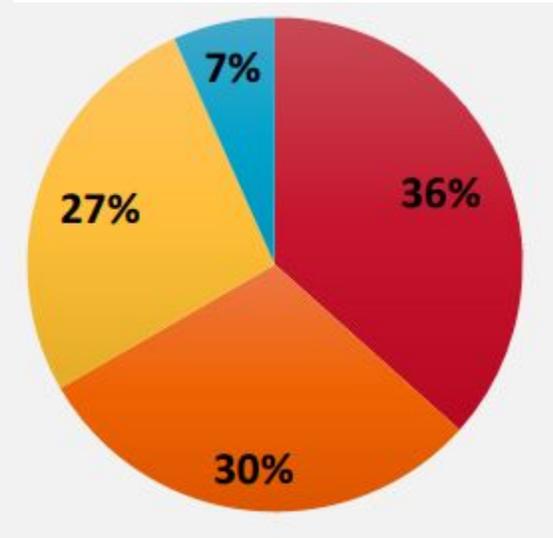
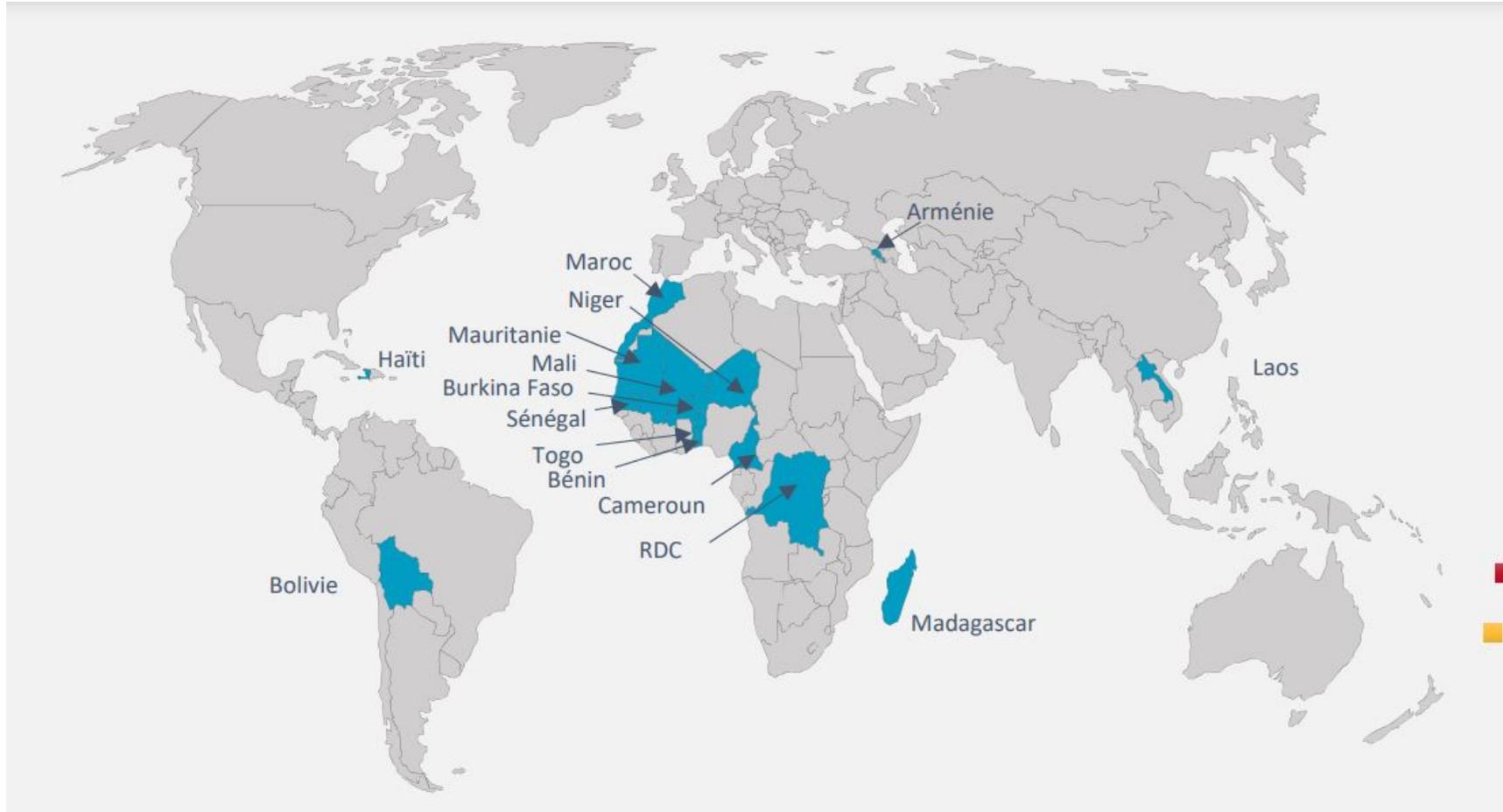
Potentiel mobilisable 2M d'€

Taux de mobilisation: 18%

Remarque:

Forte concentration
des financements en
Ile-de-France: 140 000
€ financés par le
SIGEIF (1^{er} syndicat
en terme de
mobilisation du 1%

Le 1% Energie: Zones d'interventions et thématiques



Source: Enquête ESF 2019

Le 1% Energie: Quel bilan depuis 2007 ?

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➤ Une priorité de l'APD française avec des montants globaux sur l'énergie plus importants que sur l'eau➤ Des financements qui n'influencent pas le prix de l'électricité facturée au niveau local (le prix est fixé nationalement, de même que le budget des syndicats d'électricité)	<ul style="list-style-type: none">➤ Un faible potentiel actuel (2 millions EUR)➤ Un fort éclatement des financements (plus d'une centaine de syndicats d'électricités)➤ Des financements encore faibles➤ Un dispositif encore peu connu

Source: étude prospective sur les dispositifs 1% (Eau, Energie, Déchets), Mars 2020

Le 1% Energie: Quel bilan depuis 2007 ?

OPPORTUNITES

- Synergies via les Nexus: Eau-Energie & Déchets-Energie
- La possibilité de pousser l'élaboration d'une circulaire transposant l'esprit du 1% au secteur de l'énergie et ses spécificités en termes de structuration
- Un réseau constitué (CICLE) animé par le pS-Eau

MENACES

- Une interprétation juridique restrictive limitant le 1% Energie à la distribution d'électricité au sens stricte
- La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel

Source: étude prospective sur les dispositifs 1% (Eau, Energie, Déchets), Mars 2020

Conclusion & Perspectives

- Travail à réaliser pour mieux mobiliser les collectivités sur le 1% & élargir le calcul de l'assiette du 1%
- Renforcer les capacités des porteurs de projets: s'appuyer sur les réseaux thématiques (CICLE) et les RRMA
- L'énergie est « un moyen de... » → prédisposition à mener des projets transversaux Eau – Energie; Energie - Déchets ou Eau- Energie – Déchets
- Encourager des partenariats entre structures des 3 différents secteurs (ne pas se limiter aux compétences techniques)

Conclusion & Perspectives

Merci pour votre attention !

Constitution d'un Comité de pilotage régional du projet



Objectifs du projet en Centre-Val de Loire

- Développer les relations partenariales et de la mise en réseau entre acteurs pour porter une vision intégrée des services essentiels et une animation conjointe des 1%
- Renforcer les capacités techniques et méthodologiques des actrices et acteurs de la coopération internationale menant des actions intégrées relatives aux services essentiels
- Mener à bien des projets communs de coopération internationale englobant pour tout ou partie des trois thématiques en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).



COPIL régional du projet

Déclinaison du projet en région Centre-Val de Loire

- Recensement des acteurs agissant sur les 3 thématiques
- Accompagnement des porteurs de projets mixtes
- Organisation d'une rencontre inter-régionale (Pays de la Loire et Centre-Val de Loire)
- Restitution des productions du projet (fiches pays et capitalisations)
- Formations et ateliers sur les 3 thématiques



Objectifs du comité de pilotage régional

- Développer les relations partenariales et la mise en réseau entre acteurs
- Porter une vision intégrée des services essentiels et une animation conjointe des 1%
- Assurer un pilotage effectif de l'animation conjointe des dispositifs 1% en région Centre-Val de Loire

Fréquence des réunions : 2 réunions de COPIL régional sont prévues sur les premiers 18 mois, entre novembre 2021 et octobre 2022.



Rôles du COPIL régional à co-construire

- Identifier des experts et des compétences techniques au sein des structures de la région (associations, collectivités locales, entreprises etc.) sur les trois thématiques
- Émettre un avis sur les documents produits dans le cadre du projet (capitalisations, fiches pays, guides)
- Participer à la préparation des temps d'animation régionaux et inter-régionaux du projet (proposer des thématiques et intervenant·e·s)
- Partager au réseau Centraider et aux membres du COPIL des informations clés sur les 3 domaines : événements, actualités.
- Réaliser une veille des appels à projets sur les thématiques eau, énergie et déchets

L'expertise des membres du comité de pilotage pourra être sollicitée pour partager des conseils techniques sur des projets accompagnés par Centraider sur l'accès aux services essentiels dans les pays du Sud.

